

2008/693 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 € A L'ASSOCIATION AMITIE ET NATURE DE LYON POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION « JOGG'ILES » LE 23 NOVEMBRE 2008 (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 septembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association Amitié Nature Lyon organise la 28^e édition de « Jogg'îles » le 23 novembre 2008 qui se déroulera dans le Parc Naturel de Miribel Jonage. En 2006, cette manifestation a regroupé plus de 3 000 adeptes de la course à pied et 180 bénévoles du club.

Cette course s'adresse à tous publics car plusieurs distances sont proposées : 5, 10, 15, 21 et 30 km mais également une course destinée aux enfants (poussins et benjamins exclusivement) « la ruée des gones » de 1,6 km. Les différents parcours empruntent des chemins ruraux, essentiellement plats. Il existe quelques tronçons de route sur lesquels le code de la route devra être respecté.

Les objectifs de l'Association pour cette édition restent :

- de rassembler le plus grand nombre de coureurs avec l'objectif d'atteindre les 3 300 coureurs ;
- de préserver l'esprit de convivialité de l'événement dont la devise est « courir pour le plaisir » ;
- de faire découvrir le site du Parc de Miribel Jonage ;
- et enfin, de rester une course populaire accessible à tous.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi de pérenniser un des rendez-vous des coureurs de la région après le marathon de Lyon.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 48 650 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 2 000 euros à l'Association Amitié et Nature. »

Oùï l'avis de sa Commission Jeunesse, Sports et Vie Associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'Association Amitié et Nature Lyon pour l'organisation de la manifestation « Jogg'îles » le 23 novembre 2008.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008, programme MANIFSPORT, opération SUBMANSP, ligne de crédit n° 5015, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

T. BRAILLARD